

15 février, bien que tout cela pût être fait en beaucoup moins de temps, car il ne s'agissait en réalité que d'une simple affaire municipale ou à peu près. La population des lagunes fut partagée en 12 collèges électoraux, dont 8 pour Venise et 4 pour les autres localités; l'armée en forma un 15^e. Le nombre des électeurs, non compris les militaires, était de 42 mille, dont 29 mille seulement ou les deux tiers, prirent part au vote, ce qui indiquait une assez grande tiédeur politique. Il y avait 129 représentants à élire. Ces élections furent un vrai triomphe pour deux des triumvirs; Manin fut nommé dans 9 collèges, Cavedalis dans 8.

Par le fait même de la convocation de la nouvelle assemblée, la dictature des triumvirs se trouvait abolie; mais en proclamant cette abolition, l'assemblée leur laissa provisoirement le pouvoir exécutif, et, avant de statuer sur la forme du gouvernement, elle voulut prendre connaissance de la situation, et se faire rendre compte de la conduite des affaires depuis la fusion. Manin fit l'exposé des événements, justifia la révolution du 11 août, la création de la dictature, sa confirmation au mois d'octobre; il parla ensuite longuement, mais d'une manière peu précise, de la demande d'intervention adressée à la France, des rapports du triumvirat avec les puissances médiatrices, de ses bonnes relations avec la plupart des États italiens, et particulièrement avec le Piémont. Après lui, Tommaseo, qui avait été envoyé en France pour obtenir l'intervention, parla de sa mission; son rapport très-diffus n'apprenait rien à l'assemblée, et la laissa dans une grande incertitude sur les intentions de la France et de l'Angleterre. Les triumvirs présentèrent ensuite